

Pauvreté : un taux de privation matérielle et sociale en hausse en 2022

Publié le 25 juillet 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) évalue annuellement le niveau de privation matérielle et sociale ressenti par les populations en France métropolitaine. La proportion de personnes en difficulté repart à la hausse en 2022, en particulier chez les familles monoparentales et les familles nombreuses.

Selon l'[étude de l'Insee publiée le 20 juillet 2023](#), **9 millions de personnes** ont été **en situation de privation matérielle et sociale en 2022**, soit **14% de la population occupant un logement** en France métropolitaine. L'évaluation de l'Insee porte sur **13 besoins de la vie courante** qui vont des **besoins essentiels** (logement, nourriture, chauffage, vêtements...) aux activités telles que le fait de se réunir régulièrement avec des amis ou de la famille autour d'un verre ou d'un repas.

Une hausse des privations pour les besoins essentiels

Alors qu'en 2021 l'Insee constatait une amélioration de la situation pour certains ménages grâce aux mesures de soutien pour contrecarrer la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19, la forte inflation des prix en 2022 a érodé le pouvoir d'achat.

Ce sentiment de privation s'exprime le plus souvent pour des **situations exceptionnelles** ("*faire face à une dépense non prévue de 1 000 euros*", "*remplacer des meubles hors d'usage*"), ou face à des **dépenses ponctuelles importantes** ("*se payer une semaine de vacances*"). Mais, le sentiment de privation s'accroît en 2022 pour des **dépenses de tous les jours** "*manger de la viande ou du poisson*" (+3,1 points en 2022 par rapport à 2021), "*chauffer correctement son logement*" (+4,1 points), "*avoir une activité de loisir payante régulière*" (+3,3%).

Les populations rurales, plus dépendantes de la voiture et résidant plus souvent dans des logements chauffés au fioul, ressentent davantage la hausse des prix de l'énergie. En 2022, par rapport à 2020, ces populations déclarent davantage vivre une situation de privation (+2 points), comme, dans une moindre mesure, les populations de communes urbaines de densité intermédiaire (+1,6 point).

Des familles monoparentales et des familles nombreuses plus exposées

Les **familles monoparentales** et les **familles nombreuses** (couples avec trois enfants et plus) sont les plus exposées à des situations de privation matérielle et sociale. Alors que leur situation s'était améliorée en 2021, elle se détériore sensiblement en 2022 atteignant même un niveau de privation supérieur à celui enregistré en 2020.

Au sentiment de privation matérielle et sociale s'ajoute un sentiment d'**exclusion sociale**. C'est le cas pour **27% des personnes se déclarant dans une situation de privation**. Un quart dit ne pas bénéficier d'un soutien familial, amical ou de voisinage.

Comparativement à d'autres pays d'**Europe** le **niveau estimé de privation matérielle et sociale dans la population française** se situe **dans la moyenne**. Globalement, les mêmes variations ont été constatées avec un niveau de pauvreté en 2022 équivalent à celui de 2020 après un léger mieux en 2021.